

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

REDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines. Téléphone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour toute la France... 20 fr. Etranger... 25 fr. Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur

TARIF DES ANNONCES

Annonces industrielles, en 4 pages, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne Reclames en quatrième page... 1 fr. Chronique troisième page... 1 fr. 50 Chronique deuxième page... 2 francs

REDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines. Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

LA VENTE DE LA Viande frigorifiée à Paris

Le Conseil municipal vote des crédits pour faire vendre de la viande frigorifiée par des Coopératives.

Le Conseil municipal de Paris vient de voter des crédits spéciaux, afin de favoriser la vente de la viande congelée ou frigorifiée par l'entremise des sociétés coopératives de consommation. Le Ministre de l'Intérieur, de son côté, a promis à la capitale le concours du budget de l'Etat.

Il a donc été décidé que des avances et des subventions seraient accordées aux coopératives pour leur permettre d'organiser la vente au détail de la viande frigorifiée. Dès ces installations terminées des quantités importantes de viande frigorifiée seront mises à la disposition du commerce local, en l'espèce des coopératives et la vente commencera dans les quartiers de la périphérie parisienne pour s'étendre ensuite dans les grosses améliorations de la banlieue.

Notre grand confrère « Le Temps » reproduit à ce sujet les réflexions d'une personnalité très renseignée sur toutes ces questions. Elles nous paraissent marquées au coin de la plus irréfutable logique.

Voici ces réflexions : — L'introduction de la viande congelée sur le marché de Paris, régulatrice des cours pour la France tout entière, ne peut avoir qu'une raison d'être, un intérêt, c'est de servir de frein à toute exagération des cours et d'opposer la barrière des prix moyens et raisonnables à toute hausse continue et systématique. Or, quelle est actuellement la situation ? Les cours moyens de la viande fraîche vendue en gros aux Halles centrales n'ont rien d'excessif ni d'alarmant pour la population. Au contraire ils manifestent plutôt une tendance à la baisse, et une comparaison entre les cours actuels et ceux d'avant la guerre serait à cet égard singulièrement odieuse. Il faut d'ailleurs rendre aux mandataires cette justice, quoi qu'on en dise, c'est qu'ils se sont particulièrement appliqués à maintenir les cours et à enrayer la hausse, et qu'ils y ont généralement réussi.

« Quoi qu'on fasse, le consommateur, à moins d'un écart très sensible de prix, préfère toujours la viande fraîche à la viande frigorifiée. Seule une économie notable de dépense le déterminera en faveur de ce dernier. Or, à l'heure actuelle, la viande congelée coûte aussi cher, sinon parfois plus cher, pour certaines qualités, que la viande fraîche. On ne s'explique pas dès lors pourquoi les édiles parisiens et le ministre de l'Intérieur veulent accorder des subventions qui seraient sans effet utile pour la population; la raison d'être des sacrifices imposés aux contribuables nous échappe.

« S'agit-il d'une pénurie de viande qui ne répondrait pas aux besoins de la population civile ? Mais en fait malgré les réquisitions militaires du début de la guerre, le cheptel national nous fournit encore assez de viande de boucherie pour que la population civile n'en manque pas surtout depuis que la viande congelée est envoyée en abondance aux troupes du front, auxquelles elle semble particulièrement convenir. L'Angleterre, qui s'est rendue maîtresse du marché mondial en viande congelée qu'elle fait venir de partout, d'Amérique, d'Australie, etc., en reçoit 70.000 tonnes par mois. Sur cette quantité, elle en rétrocède 20.000 tonnes à la France et 10.000 tonnes à l'Italie, gardant ainsi pour ses propres troupes 40.000 tonnes.

« S'agit-il d'une pénurie de viande qui ne répondrait pas aux besoins de la population civile ? Mais en fait malgré les réquisitions militaires du début de la guerre, le cheptel national nous fournit encore assez de viande de boucherie pour que la population civile n'en manque pas surtout depuis que la viande congelée est envoyée en abondance aux troupes du front, auxquelles elle semble particulièrement convenir. L'Angleterre, qui s'est rendue maîtresse du marché mondial en viande congelée qu'elle fait venir de partout, d'Amérique, d'Australie, etc., en reçoit 70.000 tonnes par mois. Sur cette quantité, elle en rétrocède 20.000 tonnes à la France et 10.000 tonnes à l'Italie, gardant ainsi pour ses propres troupes 40.000 tonnes.

L'EXPORTATION des Graines Oléagineuses

Le directeur de la Grande Huilerie Bordelaise a adressé récemment aux Ministres du Commerce, de l'Intérieur et du Travail la pétition suivante :

Monsieur le Ministre, On nous dit que la question se pose, dans les conseils du Gouvernement, de savoir si nous continuerons en 1916, à permettre l'exportation de nos graines oléagineuses dans les pays neutres, et notamment en Hollande et en Espagne. Veuillez nous permettre, Monsieur le Ministre, de vous présenter quelques considérations et quelques chiffres qui vous aideront peut-être à prendre, sur ce sujet, la décision la plus convenable aux intérêts du commerce français qui a en vous, nous le savons, un défenseur énergique et avisé.

Un fait grave domine cette question : la France manque de graines oléagineuses et d'huile. Les statistiques douanières, arrêtées au 30 septembre, font ressortir que nous avons reçu seulement, en graines oléagineuses, 453.593 tonnes, contre 795.926 en 1914.

Le déficit est donc de 342.333 tonnes. Ce déficit considérable ne nous a pas empêché d'être plus généreux en matière d'exportation que nous ne l'avions été l'année dernière, puisque nous avons exporté : 16.177 tonnes de graines contre 14.463 et 41.483 tonnes d'huile contre 37.816.

Sans vouloir critiquer personne, il est permis de voir là une anomalie et même une imprudence. Nous avons été plus loin encore. Du Sénégal, dont les exportations ne figurent pas dans les chiffres que nous venons d'indiquer, du Sénégal, disons-le, sont parties de 32 à 35.000 tonnes d'arachides pour la Hollande, et de 10 à 12.000, pour l'Espagne.

Ces 45.000 tonnes d'arachides, en chiffre rond, manquent à ce point, sur notre marché, que la graine qui valait 24 francs en février, 26 francs en mars, et 32 francs en octobre, se paie aujourd'hui à raison de 44 francs; d'où il résulte sur l'huile d'arachide, qui joue un si grand rôle dans l'alimentation, une hausse de 50 francs % kilos.

Il est permis de supposer que, si ces 45.000 tonnes étaient actuellement sur le marché français, la hausse n'aurait pas pris des proportions aussi inquiétantes. Voilà l'année qui finit. Celle qui commencera, dans quelques jours, nous apparaît sous des couleurs beaucoup plus sombres encore.

« Comme vous le savez, Monsieur le Ministre, les deux grands marchés qui approvisionnent la France sont, pour les huiles inférieures, l'Inde, et pour les huiles supérieures, le Sénégal. De l'Inde, les nouvelles sont franchement mauvaises, du Sénégal, médiocres. Là, par suite de la sécheresse, les graines oléagineuses ont beaucoup souffert, et à cause de la mobilisation et d'un certain découragement qui s'est emparé des indigènes, on s'attend à une récolte que les optimistes estiment inférieure d'un tiers, et les autres, de moitié, à celle de l'année dernière.

Pour si petites que soient ces récoltes, aurons-nous même assez de bateaux pour les transporter ? Le fret de Rufisque ou Dakar à Bordeaux, qui se payait, en 1913, de 18 à 20 francs, en 1914, de 85 à 90, vaut, aujourd'hui, de 140 à 150; et le plus grave, c'est que, même à ces prix exorbitants, nous ne pouvons nous procurer les bateaux dont nous avons besoin.

Les Conséquences des Réquisitions ET DU MANQUE DE WAGONS

Les plaintes du Commerce se font chaque jour plus pressantes au sujet des entraves apportées par les réquisitions et le manque de wagons. Malheureusement les mesures promises en vue de remédier à l'état actuel des choses restent toujours lettre morte.

Un négociant Marseillais, fournisseur militaire, nous signale entre tant d'autres, les ennuis qu'il a eus ces jours derniers pour quelques lots insignifiants d'avoines qu'il avait pu trouver, avec de grandes difficultés, dans diverses régions.

Pour le premier lot, il a dû envoyer ses sacs vides en grande vitesse, en même temps que ses fonds à l'avance. Entre temps le vendeur s'est vu réquisitionner l'avoine et l'acheteur en est pour ses frais d'aller et de retour des fonds et des sacs vides. D'où une perte sèche assez onéreuse.

D'un autre côté il lui est arrivé une nouvelle histoire à cause du manque de wagons. On sait que, par suite de l'abus des bons de priorité de la part de certains fournisseurs militaires occasionnels, ces bons ont été supprimés dans diverses régions. Notre fournisseur ayant donc retenu des wagons pour ses expéditions d'avoines, se les est vu retirer au moment d'y charger la marchandise.

Ces incidents cités par hasard finissent par décourager les Commerçants les plus patients et il n'est pas besoin de démontrer combien en souffre l'activité économique et agricole du pays. Nous espérons que le Gouvernement d'accord avec l'Autorité Militaire, voudra bien prendre des mesures permettant de procéder aux réquisitions nécessaires à l'Armée tout en évitant de paralyser aussi complètement le Commerce.

Les Négociants ne sont d'ailleurs pas seuls à souffrir de la situation. Il y a aussi la corporation intéressante des Courtiers qui paient actuellement de grosses patentes et qui ont à subvenir aux besoins de leur famille et de leurs membres mobilisés. Cette corporation de travailleurs est dans une situation d'autant plus pénible que le courtage habituel a été ramené à des taux dérisoires sur les blés et farines taxés par le Gouvernement.

MISE AU POINT

Soucieux de défendre sa loyauté commerciale et d'affirmer les sentiments patriotiques de son Administration, en présence de propos chuchotés et répandus par des personnes dont l'absence de scrupules égale l'extrême prudence, le Grand Bazar de Lyon croit devoir informer nos lecteurs que, dès le début des hostilités, toutes les mesures ont été prises pour qu'aucune marchandise d'origine austro-allemande ne soit importée et introduite dans ses rayons, même sous une étiquette neutre.

Une aussi formelle déclaration mettra au point cette campagne d'insigne mauvaise foi et la clientèle, reposant les racontars calomnieux et mensongers qui ne reposent sur rien, maintiendra, sans arrière pensée, sa fidélité au Grand Bazar de Lyon.

LA RÉCOLTE DU MAIS DE SEMENCE dans les Landes et Lauragais

Des divers renseignements pris, il résulte que la récolte du maïs dans les Landes, Pyrénées, Haute-Garonne et Aude est décevante cette année, on l'estime à 1/3 de moins que celle de l'année dernière.

En outre de cela, la marchandise laisse à désirer au point de vue qualité et quantité et il serait à souhaiter un temps sec et froid, à la place du temps doux et pluvieux que nous avons actuellement dans notre région.

De ce fait, peu de vendeurs pour ce article car en ce moment il ne pourrait se faire de livraisons, la marchandise étant encore trop humide. Pour mais des Landes, il y a une bonne demande pour livraison février-mars, mais on ne donne guère de suite à ces offres et les vendeurs préfèrent attendre, vu les exigences et prix très élevés demandés par la culture.

Samedi, à Dax on a pu traiter quelques lots de minime importance, à 25 fr. les 75 kilos logés, en culture et 25,50 et éventuellement, et nous connaissons des offres fermes faites par des acheteurs pour la semaine à 26 fr. les 75 kilos logés départ livraison février-mars, et qui ont été refusées, parce que les qualités demandées étaient trop importantes et de crainte de ne pouvoir être exécutées au moment venu.

Les prix actuels dans les Landes et Pyrénées, pour des petites quantités, par lots de 5 à 10 tonnes, en maïs blanc ou roux, sains, bonne moyenne de sécheresse de la saison, sont autour de 25 fr. les 75 kilos logés départ grands réseaux. Livraison février-mars.

Dans le Lauragais, la situation est la même, sinon plus triste, récolte très médiocre, manque de sécheresse, peu d'offres de la culture, aussi, peu ou pas de vendeurs jusqu'à présent, tous sont unanimes à trouver les prix demandés par la culture très élevés, on achète millet blanc ou dent de mouton du Lauragais, à 25 fr. l'hecto de 70 kilos et par petits lots.

En résumé le manque de fret et la rareté et cherté de maïs Plata contribuera certainement à maintenir les prix très élevés pour le maïs de semence et si cela continue, nous ne croyons pas à une baisse au moment des livraisons en février-mars. Prix pratiqués en 1915, moyenne : blancs Landes, de 18,75 à 19,25; roux Landes, de 19 à 19,50; blancs Lauragais, de 19,50 à 25 fr. les 75 kilos logés départ.

A. BRUNET et ROGER.

La Réquisition des Cuirs

Nous recevons la lettre suivante de M. Villebrun, ancien président du Syndicat de la Boucherie lyonnaise. Cette lettre est adressée au Ministre de la Guerre et à l'Intendant Directeur des Centres de tannage de la 14^e région.

GRAINS ET FARINES

Marché de Lyon

Vendredi 14 Janvier. Cette semaine a encore été bien peu favorable à l'agriculture; les pluies journalières ont à peu près arrêté tous travaux extérieurs et les céréales en terre déperissent par suite de cette humidité persistante. Les battages n'ont pas pu se reprendre d'une façon assez intense en raison même de ces mauvaises conditions atmosphériques.

Notre marché aux grains de cette après-midi est d'importance normale, mais le volume des affaires va encore plutôt en diminuant. La tendance est très ferme sur à peu près toutes les denrées.

BLÉS. — C'est une hausse moyenne de 10 à 25 centimes suivant les régions qu'il nous faut constater aujourd'hui. Bien que quelques meuniers hésitent à acheter, limités qu'ils sont par la taxe des farines, aux prix tenus par les vendeurs, la demande est cependant bien active notamment dans notre région et pour le Midi.

Le service du ravitaillement de la population civile, ne peut toujours pas satisfaire à tous les besoins de la population et cela plus en raison du manque de matériel roulant que du manque de marchandise. Il paraît, en effet, que le Gouvernement a des stocks importants à sa disposition et que des arrivages considérables sont attendus. On espère que la situation s'améliorera beaucoup d'ici peu. On nous signale quelques modifications qui seront apportées au point de vue de ce ravitaillement. C'est ainsi que les Chambres de commerce cesseraient en majeure partie d'être chargées des distributions qu'elles font en ce moment. Il paraît, d'autre part que la Chambre de commerce de Marseille serait chargée d'alimenter entre autres départements le Rhône et l'Ain.

Pour en revenir à la tendance actuelle des cours, disons que les meuniers de la région lyonnaise paieraient toujours jusqu'à 32 et 32,25 les 100 kilos Paris-Lyon.

Les provenances offertes cette après-midi étaient tenues jusqu'à 31,25 départ. On a fait quelques blés de Bourgogne à 31 fr. départ, de l'Oise garantis 78 kilos à 31,25 départ, de la région lyonnaise à 31,75 rendus.

On cote en tendance très ferme : On cote : Blés du rayon Lyonnais-Dauphiné-Bresse... 31 75 Blés du Centre (Allier, Cher, Nièvre)... 32 00 Les 100 kilos rendus Lyon ou parité.

Les cours suivants s'entendent blés de la dernière récolte aux 100 kilos pris dans les gares de chaque provenance : Blés Allier, Cher, Nièvre... 31 25 Blés de la Côte-d'Or... 30 50 Blés de l'Yonne... 31 00 Blés Saône-et-Loire... 31 30 Blés Aube, Marne, Haute-Marne... 30 75 Blés de la Seine-et-Marne... 31 00 Blés Seine-et-Meuse... 30 50 Blés Oise, S. G. O. N... 31 25 Blés Oise, S. G. O. N... 31 25 Blés Somme, Seine-et-Oise... 30 75 Blés Pottou... 31 00 Blés Beauce... 31 00 Blés Touraine... 31 00 Blés Oise, S. G. O. N... 30 25 Blés Seine-et-Marne, Loire-Inférieure... 30 75 Blés Nord Pas-de-Calais... 30 25 30 50

AVOINES de la région lyonnaise : Avoines courtes... 31 75 Avoines longues... 31 50 Les 100 kilos rendus Lyon ou parité. Avoines noires du Centre... 31 50 Avoines grises du Centre... 31 50 Les 100 kilos départ.

ORGES. — Les acheteurs sont plus nombreux, aussi absorbent-ils rapidement les offres. Les détenteurs élèvent leurs prétentions. On tient orges Bretagne 31 à 32 fr.; Champagne, 34 à 35 francs; Sarthe-Mayenne, 34 à 35 fr.; Poitou-Centre, 34 fr. les 100 kilos départ.

MAÏS. — Les Maïs sont hors de prix. Le fret pour La Plata a encore augmenté considérablement. Il vaut aujourd'hui 20 fr. 80. La marchandise hausse également à l'origine par suite de la sécheresse qui sévit en Argentine. A Bordeaux, on a pu vendre des Plata jaunes embarquement janvier-février à 34,50 caf. Les Anglais paient encore plus cher. Par Marseille, on offre des maïs du Maroc embarquement prompt à 32,25 logés caf. sans escompte.

SARRASINS. — Prix en hausse sensible. On tient sarrasins de Bretagne, 22,25 les 100 kilos sans départ.

Farines et Issues. — Farines. — Sans changement pour les farines tendres. En farines du res, la demande est toujours active et la situation stationnaire. Nous cotons les gruaux D fleurs, de 36 à 37 fr. pour les qualités ordinaires, et 37,50 à 39 fr. pour les qualités supérieures; les entières midaines, de 39,50 à 40 fr.

Issues. — Marché toujours en hausse. Nous cotons : son rouge tendre, 20,50; son dur, 18,50; repasse rouge tendre, 18 fr. et repasse dure, 17,75, le tout au gare Marseille, paiement comptant net. F. B. D. troisième de 21,50 à 22 fr. et remoulages tendres de 22,50 à 24 fr. logés suivant qualité.

J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Amour, MARSEILLE. — Grains, Blés, Issues, Farines.

GRAINS CROSSIER. — Marché ferme par continuation. Maïs. — Nous pratiquons disponible : Plata jaunes, 33 fr.; Tonkin jaunes, 31,25; Annam petit, 34 fr.; Egypte blancs, 31 fr. En livrable, on offre : livraison fin janvier : Plata jaunes, 33,50; rouges, 34 fr. Avoines Algérie-Tunisie. — Nous pratiquons disponible : machinées 18 kilos environ, 37 fr.; ordinaires, 36,50 nu. Orges. — Nous pratiquons disponible : Tunisie, 31,50; Souasse, 32 fr.; Sfax, 33 fr. Magasin Marseille.

Auguste PFISTER, courtier, 32, rue Paradis, Marseille. — Tôl, 48-01. — Grains, farines et issues.

Marché de Toulouse

Marché de Paris

31,25; Loiret, Eure-et-Loir, de 31,15 à 31,30; Bretagne, de 30,25 à 30,50 les 100 kilos départ. Les blés garantis 77 kilos sont partout demandés de 31 à 31,15; 78 kilos, de 31,25 à 31,30.

On cote aussi : sons gros froment, de 22 à 23 fr.; son moyen froment, de 21 à 22 fr.; remoulages, de 21 à 22 fr. les 100 kilos Bordeaux.

On cote les blés étrangers, la fermeté a été la note dominante au début de la huitaine en Amérique, puis les cours ont eu de la faiblesse sur des réalisations et des avis favorables de la récolte en Argentine.

Toutefois, la clôture est ferme à notre réunion. Les affaires sont difficiles en raison de la hausse du fret.

On cote les Manitoja n. 1 de 42 à 43,50 caf nos ports, embarquement janvier-février.

Les Manitoja n. 2 sont cotés à 0,50 en moins sur les prix qui précèdent.

Farines. — Les affaires sont à peu près nulles, surtout depuis la publication de la taxe dans le camp retranché de Paris. En farines supérieures, on cote le gros sac 65 fr. Dans les départements, les cours officiels varient de 40,25 à 42 fr. les 100 kilos départ.

En farines étrangères, suivant marques, on tient les farines américaines de 51 à 53 fr. en embarquement janvier-février. Affaires à peu près nulles.

Issues. — La température humide et douce restreint la consommation des issues, mais les cours n'en sont guère influencés.

On tient les produits de la fabrication parisienne, aux usines, de 18,25 à 18,50; de la région de Lyon, 18,25 départ; de l'Est, de 18,25 à 18,40 départ; de Touraine, 18,50; les sons de Marseille valent : blé tendre, 17,50; blé dur, 16,50 départ g-r-es.

Seigles. — Pas de changement dans la situation de cet article; tendance calme. Quelques petites affaires sont engagées sur les bases suivantes aux 100 kilos départ : Champagne et Yonne, de 27,10 à 27,25; Loiret, Beauce et Centre, de 27,50 à 27,60; Somme et Oise, de 27 à 27,10; Bretagne, de 26,75 à 26,90.

Farines de Seigle. — Peu de demandes et offres faibles; la tendance est soutenue, sans variation dans les prix de 40 à 41 fr. les 100 kilos départ, suivant marques.

Avoinnes indigènes. — La fermeté persiste sur les prix des avoinnes indigènes de toutes qualités et provenances, par suite des difficultés que l'on éprouve à passer des contrats. Les réquisitions sont continuelles et l'autorité militaire continue à expédier en dehors de leur rayon.

On tient aux 100 kilos départ : grises de Bretagne, de 31 à 31,10; noires de Bretagne, de 31,25 à 31,35; grises de Beauce et Brie, de 32,50 à 32,75; grises du Poitou et du Centre, de 31,50 à 31,75; noires du Centre, de 32 à 32,25. La plus-value moyenne est de 30 à 50 centimes suivant qualité et provenance.

Avoinnes étrangères. — La tendance est plus calme sur les marchés étrangers, mais les cours, suivant époques d'embarquement, ne présentent pas de écarts sensibles.

Les avoines blanches d'Amérique valent suivant qualité de 36 à 37,50; celles de la Plata sont tenues de 36,50 à 37,50 sur janvier-février.

Orges. — Tendance plus ferme que la semaine dernière; la demande de la malterie est plus sérieuse et elle influence les cours dans une certaine mesure. Malterie est plus sérieuse et elle influence les cours dans une certaine mesure.

Les plus-values se chiffrent par 0,75 et 1 fr. par 100 kilos, suivant lots et provenance. On tient départ : Champagne, de 34,25 à 34,50; Beauce et Gâtinais, de 35 à 35,50; Sarthe et Mayenne, de 34 à 34,25; Poitou et Charentes, 31,25; Bretagne, de 32 à 32,50.

Escourçons. — Les offres sont limitées, tandis que la demande devient de jour en jour plus active. Un mouvement de hausse se dessine dès le début de la séance et se traduit par une plus-value de 0,75 à 1 fr., suivant qualité. Les sortes de Champagne valent départ de 33,75 à 34 fr.; Feauce et Gâtinais, 34,75 disponible et 35 fr. à livrer sur février; Poitou et Deux-Sèvres, 33,50 disponible et 34 fr. à livrer sur le mois prochain.

Maïs. — Très fermes. On tient 33 fr. les 100 kilos logés wagon Le Havre, 32,50 wagon Bordeaux ou Marseille disponible ou livraison sur janvier-février. Les provenances de la Plata, sur janvier-février se traitent difficilement de 33,50 à 35 fr. suivant qualité.

Sarrasins. — La demande est sensiblement meilleure que la semaine dernière. Tendance soutenue. On cote aux 100 kilos départ : Bretagne, de 22,80 à 23 fr. suivant qualité; Manche et Normandie, de 23 à 23,25. A Paris, marchandise en gare, on tient de 24,50 à 24,75.

Marché de Bordeaux

On cote aussi : sons gros froment, de 22 à 23 fr.; son moyen froment, de 21 à 22 fr.; remoulages, de 21 à 22 fr. les 100 kilos Bordeaux.

Avoinnes. — Quelques acheteurs à 31 et 31,50 départ Poitou ou Charente-Inférieure.

Peu d'offres du côté des vendeurs, et assez bonne demande de la part des acheteurs.

On demande, Poitou ou Centre, 31 fr. départ; Bretagne, 30,50 départ. Le Poitou disponible Bordeaux, vaut de 32,75 à 33 fr. sur gare.

Maïs. — Très ferme; le fret par vapeur de la Plata à la Côte Anglaise est coté 135 shillings, soit près du double de ce qu'il était, il y a quelques mois.

On cote arivage par vapeur « Virgines », maintenant débarqué, les maïs roux 31 fr. et les maïs blancs 30 fr. les 100 kilos qui Bordeaux.

ADJUDICATIONS, VENTES ET ACHATS PUBLICS

MINISTÈRE DE LA GUERRE Fourniture de Fourrages à la ration

Auxonne. — Il sera procédé le 20 janvier, à 14 heures, à un concours restreint pour la fourniture de fourrages à la ration dans les places ci-après:

1° Place d'Auxonne. Effectif de base : 800 chevaux.

Importance de la distribution pour 3 mois : foin 2.520 quintaux; paille 1.944 quintaux; avoine, orge, maïs ou sorgho 3.744 quintaux; farine de sorgho et son 3.744 quintaux.

2° Place de Beaune. Effectif de base : 400 chevaux.

Importance de la distribution pour 3 mois : foin 1.260 quintaux; paille, 972 quintaux; avoine, orge, maïs, millet ou sorgho 1.872 quintaux; farine d'orge et son amélioré 85 quintaux.

Les marchés sont conclus pour une période de 3 mois du premier février 1916 au 30 avril et renouvelables de mois en mois par tacite reconduction jusqu'au 31 octobre 1916.

En cas d'insuccès, il sera procédé à une nouvelle adjudication le 24 janvier à 14 heures.

Alençon (Orne). — Le 26 janvier 1916, à 10 heures 1/2, il sera procédé à la Sous-Intendance militaire d'Alençon, 3 rue de la Juiverie, à la passation d'un concours restreint pour l'exécution du service de simple distribution et conservation des fourrages à la ration à faire dans la place d'Alençon du premier février au 30 avril 1916.

En cas d'insuccès du concours, un concours consécutif sera passé à l'endroit sus-indiqué le 28 janvier 1916 à 10 heures 1/2.

Pour tous renseignements s'adresser au Sous-Intendant militaire d'Alençon.

Auxonne (Côte-d'Or). — Concours restreint à Auxonne, le 21 janvier, à 15 heures, pour la fourniture des fourrages à la ration dans les places de Sens et d'Auxerre, pour une durée de trois mois, du 1er février au 30 avril 1916, avec reconduction éventuelle de mois en mois jusqu'au 30 octobre 1916. Effectif de base : Sens, 30 chevaux; Auxerre, 24 chevaux. Demander le cahier des charges à la Sous-Intendance militaire d'Auxerre où les soumissions seront reçues jusqu'au 21 janvier, 15 heures.

Moulins (Allier). — Il sera procédé, le 18 janvier à 14 heures, à la Sous-Intendance militaire de Moulins, à la fourniture des fourrages à la ration dans les places de Moulins et de Montluçon.

Nîmes (Gard). — Entrepris de distribution d'un concours restreint qui aura lieu le 19 janvier, à 9 heures, aux bureaux de la Sous-Intendance de Nîmes. Délais pour le dépôt des soumissions, 18 janvier, à 18 heures. Durées du marché, 3 mois, du 1er février au 30 avril 1916.

Viéville (Isère). — Un concours restreint aura lieu le 22 janvier, à 14 heures. Durées du marché, 3 mois, du 1er février au 30 avril 1916.

MARINE NATIONALE

Avais

Lorient (Finistère). — Appel à la concurrence qui aura lieu le 3 février pour la fourniture de 1er 600 quintaux de sucre blanc cristallisé et deux lots de 300 qtx : 2e 500 quintaux de café vert en deux lots de 250 qtx; dépôts des offres le 2 février 1916. Ouverture le 3 février. Durées des marchandises à intervenir : 60 jours.

Cantonnements : 500 francs pour chacun des lots de sucre et de café. Les cahiers des charges, sont déposés au bureau du Chef de Service des Substances et de l'habillement du port de Lorient et à Paris au ministère de la Marine (Bureau des Substances).

Rochefort (Charente-Inférieure). — Appel à la concurrence pour la fourniture de 5.960 kilos de savon blanc en barres et de 1.200 kilos en morceaux de 1 kilo. Délai de livraison 2 mois; cautionnement 5 % du montant de la soumission. Date extrême de remise des échantillons, 27 janvier.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à M. le commissaire chef du service des approvisionnements de la flotte, à Rochefort.

Nice (Alpes-Maritimes). — Il sera procédé, le 18 janvier, à l'hôtel de la marine, à Nice, à 15 heures, à la vente aux enchères publiques, de 5 lots d'esquisse de térébenthine en 25 lots de 2.144 kilos d'essence environ par lot. Les affiches tenant lieu de cahiers des charges et indiquant la répartition par lots, peuvent être consultées à l'établissement des invalides de la marine.

BUREAU DES DOMAINES DE SEINE-ET-OISE

Avais

Le 18 janvier 1916, à une heure, en la mairie de Sèvres, vente aux enchères des stocks de fumiers provenant du camp retranché de Paris et existant dans les étables situées à Meudon, St-Cloud, Vaucresson, Châton, Enghien et Virvillay.

Et le même jour, à deux heures, vente des fumiers à provenir pendant la période à couvrir du 20 janvier 1916 au 20 septembre 1916 des étables et écuries situées à Meudon, St-Cloud, Bezons, Enghien, Rueil et Sèvres.

COMMISSION DES ORDINAIRES

Montélimar (Drôme). — 31 janvier, à neuf heures, adjudication pour fournitures d'Épicerie à partir du 1er février au 31 mars 1916, pour les dépôts du 52e, les détachements des 17e et 158e régiment d'infanterie.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Lyon, 12 janvier. — Les Domaines ont mis en vente aux enchères publiques 12 vaches en état de gestation qui ont été adjudgées à divers, à des prix variant entre 285 et 460 fr. l'une avec 5 % en sus.

SUBSTANCES MILITAIRES

Casablanca (Maroc). — Le lundi 21 février 1916, à 15 heures, il sera procédé à la première Sous-Intendance militaire de Casablanca, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, de la fourniture des denrées ci-après indiquées:

Sucre cristallisé 500 qtx; café vert, 200 qtx; lieu de livraison: Casablanca. Importance des offres, 50 qtx. Délais de fournitures, moitié dans les 50 jours et moitié dans les 15 jours suivants.

Lait stérilisé, 50.000 litres, divisés en deux lots de 25.000 litres: lot n. 1, 25.000 litres dans les 50 jours; lot n. 2, 25.000 litres dans les 80 jours. Les échantillons de lait stérilisé devront parvenir à l'officier d'administration gestionnaire du Magasin central des substances militaires, à Casablanca, pour le 7 février 1916 au plus tard.

Les soumissions devront être accompagnées des pièces suivantes: Pièce constatant la qualité de Français, indigène marocain, algérien ou tunisien.

PAILLES-FOURRAGES

Lyon, 14 janvier. — Pailles. — Demande active dans le Midi pour les pailles pressées, mais l'offre fait défaut, vu le manque de matériel.

Peu d'affaires en pailles en gerbes, bien que les froments soient assez offerts, mais la demande, comme déjà dit, concerne surtout les pailles de seigle, et on en trouve difficilement.

On cote à la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition: Paille froment litère, Forez-Velay, 45 48

Auvergne, 45 48; Paille froment alimentaire, dito, 48 52; Paille seigle déau ou machinée Forez-Velay, 55 58

Foins. — Pas de changement à signaler depuis notre dernière chronique, et on cote sans changement, et plus nominale, à la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition: On cote à la tonne, sur wagon gare départ et plutôt nominale:

On cote, à la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition: Foin pressés Doubs, Jura, Saône-et-Loire, 88 92

Foins pressés Forez, Velay, 80 82

Marseille, 13 janvier. — Situation toujours difficile, nous cotons: foin Crau première coupe, 12,50; première et deuxième coupes, 12,50; deuxième coupe 12,25; ordinaire des Bouches-du-Rhône, 11 fr.; Hautes-Alpes (réquisitionnées), Luzernes, deuxième et troisième coupes, 11 fr.; paille blé battue alimentaire, 6,50; rouleur, 7 fr.; litères, 4,50; le tout aux 100 kilos, gares de départ.

Bordeaux, 12 janvier. — Toujours très ferme, demande soutenue, vu le manque de matériel, on continue à faire venir par barque sur le Canal, les quelques quantités qu'on peut obtenir, et les prix sont en hausse, vu la demande constante de marchandise, et les exigences des bateliers lesquels profitent de la situation, pour demander des frets exorbitants.

Pour porter des fourrages dans le Midi, il a été affrété des barques à un fret de 30 francs la tonne, alors qu'il n'est que de 7 francs par chemin de fer.

On cote gare Bordeaux wagons complets: foin naturel pressé, 10 fr.; luzerne pressée, 10 fr.; paille froment pressée, 8,75 les 100 kilos; foin boltes 5 kilos, 68,70 les 500 kilos; paille boltes 5 kilos, 50 fr. les 500 kilos; paille seigle, de 7,75 à 8 fr. les 100 kilos.

Genève (Suisse), 6 janvier. — On cote: foin première qualité, de 8 à 8,50; paille de froment alimentaire, de 7,75 à 8 fr. les 100 kilos.

PAQUELET (Maison Mousnier), courtier, Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

GRANDES FOURRAGES

Lyon, 14 janvier. — Trèfle violet naturel, Poitou, Centre, 130 fr.; Midi, 125 francs; incarnat, 85 fr.; luzerne decuscutée, de 220 à 225 fr.; Midi, de 180 à 190 francs.

On trouve quelques petits lots de trèfles violets de pays, de l'Isère, du Rhône, qui se sont traités de 130 à 135 fr. suivant mérite.

Les vesces sont toujours très demandées.

POMMES DE TERRE

Lyon, 14 janvier. — La baisse produite ces jours a fait la demande plus active, mais les vendeurs paraissent vouloir tenir les prix, vu la demande meilleure.

On a traité ces jours de la Beauvais de la Creuse à des prix très intéressants, ainsi que la Sarthe.

L'early, offerte abondamment en Anjou, Orléanais s'est vendue vers 140 à 145 fr. pour le Midi. A constater une reprise légère sur cette sorte.

On cote, la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition: Early rose, Touraine, Anjou, 145 152

Early rose, Centre, Auvergne, 150 155

Jaune Princesse, Auvergne, 130 132

Jaunes rondes, Orléanais, Touraine, Anjou, Poitou, 128 130

Beauvais, Jura, Saône-et-Loire, Côte-d'Or, 110 115

Beauvais Creuse, Limousin, Allier, 100 111

Fourniture Saône-et-Loire, Côte-d'Or, 105 107

Rouges, Loire, Haute-Loire, 105 108

Violettes, Loire, Haute-Loire, 110 115

PAQUELET (Maison Mousnier), courtier, spécialisé en pommes de terre, semences et consommation.

Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

Offrez: choux, carottes, céleris, poireaux, navets et choux-navets, à QUATRE 7, rue Parli-Dieu, Lyon. Adr. Télégr: Quatre Pardieu 7, Téléph. 58-27.

Paris, 12 janvier. — La mévente relative signalée la semaine dernière, et qui était due au temps humide, avait paru un moment faire faiblir les cours, et les offres semblaient plus abondantes; mais aujourd'hui, malgré une amélioration, très légère il est vrai, des expéditions, la fermeté prédomine sur toutes les variétés.

On cote aux 1.000 kilos, marchandise rendues en gare de Paris: saucisses rouge du Gâtinais, de 195 à 205 fr.; saucisse rouge du Poitou, de 185 à 195 fr.; Hollande du Gâtinais, de 235 à 250 fr.; strazele du Nord, de 225 à 230 fr.; ronde jaune, de 155 à 165; early rose du Centre, de 165 à 170 fr.; institut de Beauvais, de 130 à 140 francs.

Marseille, 13 janvier. — Il n'y a pas de grands changements à signaler depuis mes derniers renseignements. Les besoins sont toujours peu importants et pacontre à l'origine les prix sont bien tenus.

Nous pratiquons disponible: Cavallion jaunes, 14 fr.; Beauvais, 13,50; Drôme-Auvergne, 12 fr.; mélangées Haute-Saône 10,25; Basses-Alpes jaunes, 14 fr.; Beauvais, 13,50; early roses Poitou, 15 fr.; saucisses rouges Poitou, 16 fr.; Jaunes-nominalement, à la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition: On cote à la tonne, sur wagon gare départ et plutôt nominale:

On cote, à la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition: Early rose, 140 fr.; jaune ronde, 120 fr.; Beauvais, 145 fr.; impérateur, de 95 à 98 francs; mélangées, 95 fr. les 1.000 kilos départ.

Genève (Suisse), 6 janvier. — On cote: noix, de 120 à 140 fr. les 100 kilos.

NOIX-CERNEAUX

Lyon, 14 janvier. — La situation de l'article cerneaux pour l'huile ne s'est pas sensiblement modifiée depuis huit jours. On continue à enregistrer un courant d'affaires assez limité et ne portant que sur de la marchandise disponible, ou livrable à courte échéance. En ce qui concerne les prix, on dirait que la tendance est moins ferme. On cote: les cerneaux du Dauphiné pour l'huile, 115 francs; du Périgord, 115 fr.; de l'Avoyron, 114 fr. les 100 kilos départ.

En marchandise très ordinaire, on pourrait trouver à 105 fr. les 100 kilos départ.

PRIMEURS, LEGUMES, FRUITS

Lyon, 13 janvier. — On cote: pois d'Algérie, de 80 à 100 fr.; gourmands, de 100 à 125 fr.; tomates d'Algérie, de 20 à 25 fr.; Hollande d'Algérie, de 30 à 40 francs; id. du Var, de 50 à 65 fr.; doucette ou mâche, de 30 à 40 fr.; oignons d'Italie, de 28 à 35 fr.; navets, de 8 à 10 fr.; carottes, de 18 à 22 fr.; aulx de 150 à 175 fr.; épinards du Centre, de 20 à 30 fr.; id. du Midi, de 18 à 22 fr.; nois seches, de 60 à 90 fr.; châtaignes, de 10 à 12 fr.; combales, de 15 à 22 fr. les 100 kilos. Artichauts d'Espagne, de 3 à 3,75; d'Oran, de 1 à 2,25; d'Espagne, de 1,75 à 2,50; choux-fleurs du Var, de 12 à 12 fr.; du Midi, de 2 à 4 fr.; laitue, de 0,50 à 1 fr.; poireaux, de 0,70 à 1 fr. la douzaine.

Châteaurenard, 10 janvier. — La situation reste la même que les marchés précédents.

On cote pour ce jour: poires, de 20 à 30 fr.; pommes, de 20 à 25 fr.; noix, de 85 à 90 fr.; figues cosenza, de 90 à 100 fr.; dattes, 100 fr.; olives noires, de 60 à 70 francs.

Pommes de terre early roses, 16 fr.; rondes blanches, de 13 à 15 fr.; épinards, de 20 à 22 fr.; persil, 20 fr.; oignons, de 30 à 35 fr.; navets, de 15 à 18 fr.; escargots, 70 fr.; laurier sauce, 10 fr. le tout aux 100 kilos.

En chaînes, de 15 à 30 fr.; oignons en chaînes, de 3 à 5 fr. les 12 chaînes.

Poireaux, 3 fr.; radis, 0,50; carottes, 0,75 les 12 bottes.

Choux-fleurs, de 2 à 3,50; choux verts, de 2 à 3 fr.; salades frisées, de 0,40 à 0,75; laitues, de 0,40 à 0,75; scarolles, de 0,30 à 0,60; céleris, de 2 à 3 fr.; cardes, de 5 à 6 fr. la douzaine.

Oranges, de 3 à 5 fr.; citrons, 7 fr.; mandarines, de 4 à 5 fr. le cont. Courges, de 0,75 à 2 fr. la pièce.

Châteaurenard, 13 janvier. — Les salades et choux-fleurs formant pour la saison la base de notre marché, sont toujours apportés en grande quantité. Le temps se persistant, la salade se présente sous un bon aspect, aussi la hausse se fait-elle sentir, la frisée se place dans les prix de 0,80 à 0,90 la belle salade, la moyenne, de 0,50 à 0,75; la laitue bénéficiaire des mêmes conditions que la frisée. Quant à la salade scarolle, elle semble délaissée au début de la vente, et finalement elle se maintient de 0,50 à 0,60. Les choux-fleurs ont même vu qu'aux deux marchés précédents, l'acheteur parait se réserver à l'ouverture du marché, la vente est lente, mais tout est vendu sur la fin, de 2,50 à 3,50; quelques lots supérieurs sont payés 4 fr.; toutes ces denrées se traitent à la douzaine.

Pour le restant on cote: poires, de 25 à 40 fr.; pommes, de 20 à 30 fr.; olives noires, de 65 à 75 fr.; figues cosenza belle qualité, 120 fr.; ordinaires, de 90 à 110 fr.; noix, de 85 à 90; dattes, 100 fr.; Pommes de terre early roses, 16 fr.;

rondes blanches, de 13 à 15 fr.; épinards, de 20 à 22 fr.; persil, de 18 à 20 fr.; oignons, de 35 à 40 fr.; navets, de 16 à 18 francs; escargots, 60 fr. le tout aux 100 kilos.

Céleris, de 2 à 3 fr.; cardes, de 4 à 6 francs; artichauts, de 1,75 à 2,50 la douzaine.

Aulx en chaînes, de 15 à 30 fr.; oignons de 3 à 5 fr. les 12 chaînes.

Poireaux, 2,50; radis, 0,55; carottes, de 0,50 à 0,80 les 12 bottes.

Oranges, de 4 à 6 fr.; citrons, 7 fr.; mandarines, de 4,50 à 5 fr. le cont. Courges, de 0,75 à 2 fr. la pièce.

LEGUMES SECS

Bordeaux, 13 janvier. — On cote: haricots Landes surchoix, 92 fr.; extras, 90 fr.; moyens, 90 fr.; cocos, 85 fr.; lin gots, 87 fr.; Vendée lingots, de 85 à 87 francs; gros riz, 82 fr.; pois ronds Américaine, 105 fr.; cassés du Nord, de 140 à 150 fr. les 100 kilos départ.

Tendance calme.

GRAINES OLEAGINEUSES

Bordeaux, 13 janvier. — On cote: alpiste Maroc, 50 fr. les 100 kilos Bordeaux. Graines de lin introuvables.

HUILES

Paris, 13 janvier. — On cote: huile de colza, 153 fr.; huile de lin, de 130 à 132 fr. les 100 kilos en cuve à nu.

Marseille, 13 janvier. — Marché inchangé, nous cotons: huile d'arachide neutre, disponible, 138 fr.; livrable, 140 francs; Gambie extra, 147 fr.; rufigue, 148 fr. disponible; petite rufigue, 144 francs disponible; raffinée, 145 fr. disponible; sésame, 145 fr. disponible; Huiles de graines à fabrique d'arachide, 130 francs disponible; 132 fr. livrable; coprah, 147 fr. disponible et 147 fr. livrable.

Marseille, 10 janvier. — Huiles d'olives comestibles. — On cote: Bouteilles Rhône-Rhône surfine, 200 fr.; Var surfine, 190 fr.; fine, de 170 à 175 fr.; Algérie surfine, de 155 à 157 fr.; fine, de 145 à 150 fr.; Tunis surfine, de 170 à 172 fr.; Monastir surfine, de 170 à 175 fr.; Mthida surfine, de 168 à 170 fr.; Souasse surfine, de 170 à 175 fr.; Levant surfine, 145 fr.; fine, » francs; Sfax surfine, de 175 à 200 fr.; Nolfetta, » francs; Andalousite surfine, de 160 à 165 fr.; fine, de 150 à 155 fr.; Borjas extra, de 175 à 178 francs; surfine, de 165 à 170 fr.; Aragon surfine, de 180 à 182 fr.; fine, 175 fr.; les 100 kilos en entrapôt de douane faits perdus pour les provenances d'Italie, d'Espagne et du Levant. Fûts à rendre pour les autres provenances.

Châteaurenard, 13 janvier. — La situation est la même, les affaires sont bien calmes. L'acheteur est bien réservé pour les achats. On cote toujours les prix de 2,05 à 2,10 les 100 kilos fût à rendre.

PETROLES

Lyon, 13 janvier. — On cote: pétrole ordinaire, 37,25; essence ordinaire, 54,50; benzo-moteur, 54 fr. l'hectolitre.

BESTIAUX

Lyon-Vaise

MARCHE DU LUNDI 10 JANVIER

Porcs. — Amenés : 1.087; renvoyés : 00. — Nous avons 176 porcs de moins que lundi dernier. Cette différence assez sensible a eu pour résultat de faire augmenter les cours en moyenne de 3 à 5 centimes par livre. On payait les bons porcs, de 1,02 à 1,05; les moyens, de 0,98 à 1 fr.; les ordinaires, de 0,95 à 0,97 le demi-kilo.

MARCHE DU MARDI 11 JANVIER

Bœufs. — Amenés : 1.118; renvoi : environ 150; entrés aux abattoirs : 270; soit en tout : 1.338 têtes contre 1.409 la semaine dernière.

Les apports du marché de ce jour étaient moins importants. Nous avons plus de 200 bêtes de moins; néanmoins la marchandise était bien suffisante pour les besoins de l'alimentation, les arrivages étaient assez importants en limousins, mais les bourbonnais faisaient le principal apport, les limousins et bourbonnais bien viandeux, se sont vendus fermes mais avec une légère augmentation sur vendredi; quant à la marchandise inférieure, les cours n'ont guère varié.

Dans l'ensemble, vente bonne, plus active qu'à nos précédents marchés. — On cotait les limousins de 1,05 à 1,18, suivant qualité; les bourbonnais premier choix, de 0,98 à 1,13; deuxième choix, de 0,83 à 0,96; troisième choix, de 0,62 à 0,83; bœufs divers, de 0,68 à 0,85 le demi-kilo poids mort.

Au poids vif, on payait les limousins de 0,65 à 0,70; les bourbonnais extra, de 0,62 à 0,67; première qualité, de 0,58 à 0,62; deuxième qualité, de 0,48 à 0,50; troisième qualité, de 0,32 à 0,40; bœufs divers, de 0,32 à 0,50.

Moutons. — Amenés : 588; renvoi : 0; entrés aux abattoirs : 1.61; au total : 749 contre 468 mardi dernier.

Le tableau enregistré plus de 200 têtes de plus, nous avons donc un marché raisonnable, mais peu de bons veaux, la vente a été plus calme et les cours élevés de vendredi ne se sont pas maintenus; nous avons constaté une baisse de prix de 0,05 centimes.

On cotait les veaux extra de 1 à 1,03; première qualité, de 0,95 à 1 fr.; deuxième qualité, de 0,90 à 0,95; troisième qualité, de 0,85 à 0,90 le demi-kilo.

Moutons. — Amenés : 607; renvoi : 0; entrés aux abattoirs : 1.150; au total : 1.763 moutons contre 1.221 la semaine dernière.

Rien de bien caractéristique à signaler, les apports ont été plus importants aujourd'hui que mardi dernier, mais la vente reste toujours active avec prix ferme.

On cotait comme suit : moutons charollais extra, de 1,35 à 1,48; en qualité inférieure, de 1,25 à 1,35; moutons de pays premier choix, de 1,30 à 1,40; en qualité inférieure, de 1,15 à 1,20.

MARCHE DU JEUDI 13 JANVIER

Moutons. — Amenés : 364; renvoyés : 00. — Notre marché était un peu mieux approvisionné que celui de jeudi dernier, on y comptait 170 bêtes de plus. La vente a été suivie, on payait la première qualité de 1,41 à 1,45; la seconde, de 1,34 à 1,36; la troisième, de 1,20 à 1,26 le demi-kilo.

Porcs. — Amenés : 383; renvoyés : 00. — Nous avons à peu près le même nombre de porcs que jeudi dernier; les transactions se sont faites facilement et les cours ont conservé une tendance ferme. On payait les premiers choix de 1 à 1,03; les seconds, de 0,97 à 0,98; les troisièmes, de 0,95 à 0,96 le demi-kilo.

MARCHE DU VENDREDI 14 JANVIER

Bœufs. — Amenés : 316; renvoi : environ 40; entrés aux abattoirs : 451; soit en tout : 527 contre 654 vendredi dernier.

Nous avons ce jour un apport de 127 bêtes de moins. Les provenances sont toujours des limousins, particulièrement des bourbonnais, quelques charollais et bêtes diverses entre autre de l'Auvergne.

En dehors de la boucherie lyonnaise et de la région, peu d'acheteurs du dehors. Les affaires se sont montrées plus actives que vendredi dernier et les cours se sont fermement tenus mais avec une tendance en baisse.

On payait les limousins de 1,05 à 1,18; suivant qualité; les bourbonnais premier choix, de 0,98 à 1,13; deuxième choix, de 0,83 à 0,96; troisième choix, de 0,62 à 0,83; bœufs divers, de 0,65 à 0,85 le demi-kilo poids mort.

Au poids vif, on payait les limousins de 0,67 à 0,72; en qualité inférieure, de 0,60 à 0,64; les bourbonnais extra de 0,58 à 0,68; première qualité, de 0,53 à 0,63; deuxième qualité, de 0,42 à 0,53; troisième qualité, de 0,38 à 0,52 le demi-kilo.

MARCHE DU MARDI 12 JANVIER

Moutons du Pays et de réserve. — Amenés : 451. Nous avons 150 moutons de plus que mercredi dernier, les cours se sont à peu près maintenus sur les moutons, avec une légère hausse sur les brebis.

On payait les moutons de 270 à 280 francs; les brebis premier choix, de 240 à 270 fr., et les inférieurs de 230 à 240 fr. Vente bonne.

Bœufs du pays. — Amenés : 185 bœufs et 122 vaches. Renvoi : 53. Nous avons 50 bêtes de plus qu'à samedi pour les bœufs; la hausse de 3 à 5 fr. n'est maintenue que pour les vaches.

On cotait les bœufs limousins de 225 à 230 fr.; les gris, de 220 à 223 fr.; les vaches laitières, de 220 à 227 fr., et de Montagne, de 210 à 215 fr. Vente passable.

Paris-La Villette

MARCHE DU LUNDI 10 JANVIER

Table with columns: Animaux, Ventes, 1^{er} qual., 2^e qual., 3^e qual. Rows: Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

Malgré le temps humide, le marché est ferme et la demande est active. En raison de l'écoulement facile aux abattoirs, les bœufs et les vaches sont en hausse de 8 fr. aux 100 kilos, mais les taureaux sont inchangés. Par contre, l'excès d'arrivages influe sur les autres catégories; aussi les veaux sont-ils en baisse de 2 à 8 fr. aux 100 kilos; les moutons de 4 fr. et les porcs de 2 fr.

Les bœufs ont été vendus, de 1,44 à 1,22 le demi-kilo net (0,68 à 0,73 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,86 à 1,07 le demi-kilo net (0,43 à 0,53 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été achetés, de 0,99 à 1,04 le demi-kilo net (0,42 à 0,52 le demi-kilo vif). Les veaux de bonne qualité ont été vendus, de 1,65 à 1,80 le demi-kilo net (0,99 à 1 fr. le demi-kilo vif) et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,29 à 1,54 le demi-kilo net (0,65 à 0,75 le demi-kilo vif).

Les bœufs petits moutons ont été vendus, de 1,45 à 1,62 le demi-kilo net (0,70 à 0,78 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1 à 1,26 le demi-kilo net (0,48 à 0,61 le demi-kilo vif).

Les porcs de très bonne qualité et de bonne qualité ont été vendus, de 1,24 à 1,45 le demi-kilo net (0,94 à 1 fr. le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,14 à 1,29 le demi-kilo net (0,80 à 0,90 le demi-kilo vif).

MARCHE DU JEUDI 13 JANVIER

Table with columns: Animaux, Ventes, 1^{er} qual., 2^e qual., 3^e qual. Rows: Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

Le marché est fermé en raison du peu d'arrivages. Le temps étant propice, la demande est active. Les bœufs, les vaches et les porcs sont inchangés. Les taureaux et les moutons sont en hausse de 4 fr. aux 100 kilos; les veaux de 2 à 4 fr., suivant qualité.

Jeudi, 13 janvier. Les bœufs ont été vendus, de 1,47 à 1,25 le demi-kilo net (0,69 à 0,74 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 0,89 à 1,10 le demi-kilo net (0,45 à 0,55 le demi-kilo vif).

Les taureaux ont été achetés, de 1,02 à 1,07 le demi-kilo net (0,44 à 0,64 le demi-kilo vif). Les veaux de bonne qualité ont été vendus, de 1,65 à 1,80 le demi-kilo net (0,99 à 1 fr. le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,29 à 1,54 le demi-kilo net (0,65 à 0,78 le demi-kilo vif).

Les bœufs petits moutons ont été vendus, de 1,45 à 1,62 le demi-kilo net (0,70 à 0,78 le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1 à 1,26 le demi-kilo net (0,48 à 0,61 le demi-kilo vif).

Les porcs de très bonne qualité et de bonne qualité ont été vendus, de 1,24 à 1,45 le demi-kilo net (0,94 à 1 fr. le demi-kilo vif), et les sortes ordinaires et inférieures, de 1,14 à 1,29 le demi-kilo net (0,80 à 0,90 le demi-kilo vif).

FOIRES ET MARCHÉS

Bourg (Ain), 12 janvier. — L'élevage commence à rechercher les veaux, mais devant les prix élevés demandés, il est obligé de s'abstenir.

On a vendu : moutons et brebis, 42, de 115 à 120 fr. veaux, 115, de 155 à 170 francs les 100 kilos sur pied.

Dijon (Côte-d'Or), 10 janvier. — On a vendu 15 veaux, de 1,70 à 1,86 le kilo. Dijon (Côte-d'Or), 13 janvier. — On a vendu 40 veaux de 1,64 à 1,80; 61 porcs de 2 à 2,10 le kilo au poids vif.

Grenoble, 7 janvier. — On a vendu : bœufs, 10, de 215 à 230 fr.; vaches, 9, de 200 à 220; veaux, 28, de 170 à 192 fr.; moutons, 66, de 245 à 260 fr.

Nîmes (Gard), 12 janvier. — On a vendu : bœufs, 470, de 1,95 à 2,20; vaches, 700, de 1,75 à 2 fr.; les quatre quartiers; moutons, 400, de 2,60 à 2,80; brebis, 230, de 2 fr. à 2,25; agneaux, 306, de 1,50 à 1,75; veaux, 275, de 1,60 à 1,70; porcs, 153, de 2 fr. à 2,10 poids vifs animal sur pied.

Méthé très largement approvisionné. Nancy (Meurthe-et-Moselle), 6 janvier. — Les veaux se sont vendus de 95 à 105 fr.; les porcs, de 135 à 145 fr.; les moutons, de 130 à 150 fr.

Vente du détail très restreinte en ce moment. Nancy, 10 janvier. — Nous avons vendus, 4 taureaux, de 90 à 100 fr.; 30 bœufs, de 110 à 122 fr.; 10 vaches, de 110 à 120 fr.; 50 moutons, de 140 à 160 francs; 120 porcs, de 140 à 150 fr.; 15 veaux, de 95 à 110 francs.

Veaux plus active pour toutes les espèces. Reanne (Loire), 7 janvier. — Vente très active. Pas de marchandise. On a vendu : moutons et brebis, 69, de 100 à 115 fr.; veaux, 18, de 170 à 180 fr.; porcs, 24, de 178 à 190 fr.; cochons gras, 2, 163 francs.

Saint-Etienne, 5 janvier. — On a vendu : porcs, 313, de 1,88 à 2,80 le kilo au poids vif (sur pied). Saint-Etienne, 7 janvier. — On a vendu : bœufs, vaches et taureaux, 54, de 1,85 à 2,48; moutons, 393, de 2,05 à 2,80; agneaux, 79, de 2,05 à 2,80; ébrèves, 13, de 0,50 à 0,60 au poids mort (en cheville); veaux, 176, de 1,50 à 2 fr. au poids vif (sur pied).

Orléans (Maine-et-Loire), 6 janvier. — 142 têtes de gros bétail gras de plus que samedi dernier : 31 décembre 1915, 58; 8 janvier 1916, 200.

On a vendu : bœufs de boucherie, 80, de 0,80 à 0,90; bœufs de trait, 10; taureaux, 11, de 0,78 à 0,88; vaches pour boucherie, 115, de 0,77 à 0,87; vaches laitières, 15, de 400 à 550 fr. la pièce; agneaux, 3; veaux, 4, de 1,20 à 1,30 le kilo sur pied; porcs, 38, de 1,25 à 1,30 le demi-kilo sur pied; laitons, 12, de 40 à 50 fr. la pièce.

Saint-Etienne, 10 janvier. — On a vendu : bœufs, vaches et taureaux, 49, de 1,85 à 2,46; moutons, 1295, de 2,50 à 3 francs; agneaux, 109, de 2,50 à 3 fr.; chèvres, 17, de 0,50 à 0,60 le kilo au poids mort (en cheville); veaux, 207, de 1,50 à 2 fr. au poids vif (sur pied).

Saint-Etienne, 8 janvier. — On a vendu : porcs, 232, de 1,88 à 2,06 le kilo au poids vif (sur pied).

SAINDOUX - SALAISONS

Lyon, 14 janvier. — Depuis huit jours il s'est produit sur les porcs une hausse qui ne peut moins faire que d'avoir sa répercussion sur les cours des salaisons. Cette hausse va rendre la charcuterie plus réservée dans ses achats, ce qui réduira encore les stocks, qui sont à l'heure actuelle déjà très minimes. On cote : lards suifs, de 180 à 210 fr.; porcs, de 240 à 250 fr.; graisse pur porc, de 240 à 245 fr.; panes fraîches, de 400 à 405 fr.; saucissons de ménage suivant le degré de siccité, de 580 à 600 fr. les 100 kilos.

COURS DES SUIFS

Lyon, 14 janvier. — L'Union de la Boucherie lyonnaise a fixé comme suit les cours des suifs : première qualité : 80 francs; deuxième : 60 fr.; troisième : 20 francs; quatrième : 5 francs. Les suifs ont été payés le vendredi 7 janvier.

CUIRS ET PEaux

Dans notre numéro de samedi prochain, nous donnerons le résultat de la vente des cuirs de Dijon qui a eu lieu le 12 courant.

Table with columns: Désignation, Vente, Cours. Rows: Peau de bœuf, Peau de vache, Peau de cheval, etc.

VENTE DE GENEVE

Table with columns: Désignation, Vente, Cours. Rows: Peau de bœuf, Peau de vache, Peau de cheval, etc.

SYNDICAT DES COURTIER

Représentants français en Marchandises DE MARSEILLE

Le Comité provisoire représentant 21 corporations des courtiers en marchandises de Marseille réunit le 30 décembre à la Société pour la défense du Commerce, après avoir voté les statuts du Syndicat présentés par : MM. Gardair, Chauvassaignes, Brun, Vigoureux, Cavalier, décide :

1° Pour le vote définitif de ces statuts aura lieu du 15 au 20 janvier prochain.

2° L'adresser sur la proposition de M. Antoine Cavalier, au Gouvernement et aux journaux de la région et aux journaux commerciaux de Paris, la protestation ci-dessous :

Attendu que le Gouvernement, les hommes politiques, les journaux et l'opinion publique ont confondu à tort les courtiers de métier avec les intermédiaires sans scrupules, dans toutes les discussions et dans tous les commentaires de ces discussions, sur « les marches de la guerre » et « les ravitaillements » :

Insisto pour que l'on comprenne enfin que les courtiers qui paient patente, qui de père en fils se sont toujours occupés de traiter un même article, qui par leur travail, leur intelligence, ont servi, guidé, avant la guerre l'effort que notre pays faisait pour développer son commerce et son industrie, ont droit malgré tout, un peu plus de considération et tout de même à leur courtoisie et à l'usage qui doit leur servir non seulement à faire vivre leur famille, leurs proches parents et leurs amis qui souffrent de la guerre, mais encore à aider leurs camarades mobilisés.

Le Gouvernement devrait ne pas oublier « que le commerce à l'heure actuelle n'est plus libre » (paroles de M. le Ministre du Commerce, « l'Officiel », page 1.629, séance Chambre, 16 décembre 1915) et que certaines corporations, telles que celles des bœufs, farine ont beaucoup de peine à lutter, par suite de nouvelles lois, décrets, etc. Il n'est donc pas admissible que par mesure d'économie, nos gouvernants qui ont laissé passer des contrats onéreux pour le pays, qui n'ont rien abandonné de leur traitement depuis que la guerre est déclarée, ordonnent par mesure d'économie, la réduction ou la suppression des courtages d'usage, qui feront de bien petites économies.

Les Courtiers demandent donc que le Gouvernement ordonne :

1° Qu'à l'avenir il soit tenu compte, dans les prix de revient des matières à taxer, du courtage intégral et d'usage.

2° Que les Chambres de Commerce, préfets, syndicats agricoles passent par le Syndicat des Courtiers patentés pour traiter les marchandises dont ils ont besoin pour le ravitaillement. Bien entendu, les courtages résultant de ces opérations seront versés dans une caisse commune et partagés entre tous les courtiers de chaque corporation, mobilisés ou non.

3° Que les industriels et commerçants veulent bien ne pas abandonner les courtiers dans leurs justes réclamations.

Pour le comité Antoine CAVALLIER

AVIS IMPORTANT

Nous prions instamment nos abonnés de bien vouloir indiquer toutes demandes de changement d'adresse, la bande du journal accompagnée de la somme de 0,50 centimes en timbres-poste. Il ne sera aucun compte des demandes reçues si elles ne sont pas conformes à l'avis ci-dessus.

BULLETIN DES VINS ET ALCOOLS

La fermeté, pour ne pas dire la hausse, continue à dominer les marchés. Il n'y a plus guère de vin disponible à la propriété et les producteurs qui en détiennent encore ne sont pas vendeurs; ils pensent que les prix de 60 et 65 francs l'hectolitre pour les vins du Midi de bonne qualité courante seront dépassés et ils attendent. Quant aux négociants, ils gardent ce qu'ils ont et ne sont pas vendeurs.

Les transports restent difficiles; il paraît que des ordres ont été donnés pour que les réseaux renvoient sans délai dans les Midi les wagons disponibles dans les centres de consommation; il faut espérer que cela permettra un cours plus régulier des expéditions.

Dans le Maconnais, la récolte est presque toute vendue, et à des prix élevés, qui sont allés pour les dernières ventes de 120 à 125 fr. la pièce.

Dans le Roussillon on paie les plus petits vins, de 60 à 62 fr.; et les beaux 11 à 13*, de 65 à 70 fr. l'hecto.

Commandez-nous vos imprimés Imprimerie du Commerce, L. Godard et C^e, 9, 11, 14, rue Villeroi, Lyon

“LA SEMENCE”

Société Anonyme au Capital de 50.000 francs Siège Social : 8, Rue de l'Hôtel-de-Ville

Messieurs les Actionnaires sont convoqués à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 5 février, en l'étude de M. Joseph Charoussat, 34, rue de l'Hôtel-de-Ville, à deux heures du soir et à l'Assemblée extraordinaire qui aura lieu à l'issue de l'Assemblée ordinaire.

Ordre du jour de l'Assemblée ordinaire. Rapport de l'administrateur provisoire; Rapport du commissaire aux comptes; Approbation des comptes; Quitus à donner au Conseil d'administration.

Ordre du jour de l'Assemblée extraordinaire. Examen de la situation; Eventualité d'une dissolution de la Société; Nomination, s'il y a lieu, d'un liquidateur; Pouvoirs à lui donner; Questions diverses.

Pour avoir le droit d'assister à l'Assemblée ordinaire, les propriétaires d'actions au porteur devront déposer leurs titres avant le 20 janvier, en l'étude de M. Joseph Charoussat, administrateur provisoire, 34, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Un dépôt effectué avant le 30 janvier permettra d'assister à la seule assemblée extraordinaire.

L'Administrateur provisoire. Joseph CHAROUSSET.

Courrier des Spectacles

Horloges. — Cette semaine, Mme Germaine Beaudouin a obtenu un véritable triomphe. Il est rare de voir au Concert un artiste possédant une palette vif et disant à la perfection. Dans ses airs d'opéra-comique, elle est absolument merveilleuse.

Les Palmiers est une attraction très originale, très anglaise, et fait très bien l'affaire. Le père de Madame a folie videville permet d'applaudir Snopp, hilarant dans le rôle de cocher Plumard, Larsy, Andréys et

MAROC

La Lourdeur du Marché Marocain. Dans le précédent article traitant de la question, il a été insisté sur le renchérissement des produits marocains et l'auteur en a dégagé les causes.

Une d'entre elles est la spéculation : Cette spéculation existe me direz-vous de tout temps et en tous lieux et il n'y a rien d'extraordinaire, quelle se produise cette année au Maroc comme elle se produit ailleurs. Sans doute, un spéculateur partit et l'on y spéculait encore, mais nul ne part peut-être, et autant qu'au Maroc cette année, vous répondrai-je.

Et pourquoi? Pour la seule et unique raison que le marché marocain est privé de toutes bases sérieuses de tout régulateur. Ce qui, généralement détermine les cours au Maroc, ce sont les prix pratiqués pour les céréales d'hiver : l'orge et le blé dur. Selon l'abondance ou la disette de ces céréales, se stabilisent les cours des autres produits du sol marocain. Et quand le blé abandonne ou disette, je n'entends pas prendre ces mots dans leur sens absolu, mais dans un sens très relatif; et je dirai que cette année, qui a été par excellence, une année d'abondance, est presque une année de disette. Voici pourquoi : il faut toujours se placer au point de vue indigène, votre raisonnement sera faux s'il ne part pas de cette base. Or, l'Arabe, et cela tient à des causes diverses qu'il serait trop long de développer ici, garde toujours par devers lui une certaine quantité de grains pour sa nourriture et celle de ses animaux : en principe, du blé et de l'orge pour parer à toute éventualité future.

C'est pour cela que ces deux céréales constituent la base de la nourriture nationale au Maroc. En outre, l'Arabe n'aime pas seulement l'argent, « El fous », mais il adore, l'espérance ou la perspective de posséder plus de « fous » peut le faire se dessaisir d'une partie de ce qu'il garde généralement comme provision de nourriture, quitte à les remplacer par un autre produit de son sol. Or, qu'est-il arrivé cette année? Au lieu d'attendre qu'un cours normal se produise sur le marché marocain, l'Intendance a fixé des prix d'achats dont nous avons déjà parlé et dans des conditions que vous connaissez.

Quelles en ont été les conséquences pour le marché marocain? Le vide à peu d'abondance, des articles qui servaient de base au marché lui-même. On conçoit facilement que l'Arabe, après avoir payé ses dettes avec sa récolte en l'absence comme il fait d'habitude au moment où elle est en herbe, ait voulu avoir lui aussi un peu de sa part de bonheur, d'argent en la circonstance. Il s'est départi de la majeure partie des faibles soldes de son blé,

Mmes Duverdol, Hoelly, Avril et Le Gafé. Nous avons encore les films de guerre toujours de la dernière actualité.

Annouçons pour la semaine prochaine une grande pièce en deux actes avec toute la troupe de l'Horloge.

LIBRAIRIE

En vente chez L. GODARD et C^e, imprimeurs-éditeurs, 9-11 et 14, rue Villeroi, Lyon.

Almanach Agricole et Viticole de A. Godard, publie les foires, prédit le temps qu'il fera en 1916, indique les travaux et les semis pour chaque mois donne des conseils pratiques sur les questions d'élevage et tout ce qui touche à la vie rurale. Illustrations et cartes. Par poste : 0,50 centimes.

Almanach de la Grande Guerre pour 1916. Luxeusement édité, très illustré, très littéraire, instructif, amusant et complet et à jour de tous les Régiments avec indication de leur dépôt. (Prix 0,60; par poste : 0,80.)

Loi Dalbez. Brochure contenant textes complets de la législation en vigueur concernant auxiliaires, réformés, exemptés, hommes en sursis d'appel, employés aux usines de guerre. (Par poste : 0,15 centimes.)

Loi du 16 octobre 1916. Brochure contenant le nouveau Régime des blés et farines, publiant les textes complets en vigueur. Indispensable au commerçant des grains, farines et de la boulangerie. (Par poste franco : 1 fr.)

AUJOURD'HUI 1^{re} PETITES ANNONCES

A LA QUATRIEME PAGE

VOITURETTE ZEBRE

Moteur 5 H.P., magnéto, moteur excellent, roue Steppay, phares, lanternes et accessoires. Dépense 5 litres essence aux 100 kilomètres. 1.800 fr. comptant. Ecrire Bureau du Journal, n° 4439.

POMMES DE TERRE

en gros pour consommation et semences. A. PEYRIMAURE et C^e, à Limoges (Haute-Vienne)

ENGRAISSEMENT RAPIDE. Porcs, Volailles, etc

Eleveurs, demandez échantillon gratuit « Faine Aiglon », les 100 k. logés, 18 fr. Les Fils Burel, 10, r. des Tuilleries, Lyon

AVIS AUX CHASSEURS

A Vendre ou à Louer après la guerre très agréable habitation de maître, avec belle terrasse et logement pour fermier, panorama magnifique, 15.000 mètres carrés de prairies et plusieurs hectares de terrain. Le tout situé à Châteaufort, Val Saint-Donat (Basses-Alpes), au pied de la montagne de Lure.

Châssé magnifique. S'adresser au bureau du Journal, n° 223.

OIGNONS JAUNES PAILLE D'ITALIE

S'adresser Maison ACCOINEL, Jacques 2 et 4, boulevard Riquier, Nice. Spécialité d'oignon et d'ails d'Italie de toutes qualités.

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME Capital entièrement versé : DEUX CENT CINQUANTE MILLIONS

Bilan au 31 Octobre 1915

NOTA. — Les communications étant interrompues avec quelques-unes de nos agences, nous avons dû en ce qui les concerne, faire état des écritures passées à la date de la dernière situation qui nous est parvenue.

Table with columns: ACTIF, Espèces en caisse et dans les banques, Portefeuille et Bons de la Défense nationale, Avances sur garanties et reports, Comptes courants, etc.

PASSIF Dépôts et Bons à vue, Comptes courants, Comptes exigibles après encaissement, etc.

CERTIFIÉ CONFORMÉ AUX ÉCRITURES : E. BETHENOD, Administrateur délégué à la Direction Générale, Edm. FABRE-LUCE.

ESSAYEZ les Huiles d'olive de L'HUILERIE DU PHENIX

FOURNIER, 19, r. d'Aguesseau, LYON et vous ne direz plus qu'à LYON on ne trouve pas de la BONNE HUILE D'OLIVE

PETITES ANNONCES

TARIF ET CONDITIONS

Sous cette rubrique, nos abonnés et lecteurs désireux de vendre ou d'acheter un fonds de commerce, un produit quelconque, du matériel neuf ou d'occasion, de trouver un employé sérieux, un associé, un commanditaire, de même que ceux à la recherche d'une situation pour eux ou un tiers auquel ils s'intéressent, pourront faire paraître des annonces aux conditions suivantes :

Cinquante centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce publiée moins de dix fois.

Quarante centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins dix fois.

Toute ligne commencée sera facturée pour une ligne entière.

Le texte des annonces devra être adressé à la direction du Journal, sur feuille détachée, très lisiblement écrit et accompagné du montant.

USINES A VENDRE OU A LOUER

FORCE MOTRICE 100 H.P., 2 turbines, à louer en Saône-et-Loire. Adres. Moreau, La Ferté, Varennes-le-Grand (Saône-et-Loire).

MOULIN en Saône-et-Loire, 100 H.P., 2 turbines, 5 cylindres, 4 pierres meules, à louer avec 30 Ha terres et prés. Adres. Moreau, La Ferté, Varennes-le-Grand (Saône-et-Loire).

ON LOUERAIT MOULIN à meules, bon état. Production minimum 2.000 kilos. De préférence rayon 30 kilomè-

tres Lyon et à proximité gare. On sous-louerait au besoin moulin arrêté cause mobilisation. Pressé. Faire offres Bureau du Journal, 174, M. Burel.

MATERIEL NEUF ET D'OCCASION

ON DEMANDE à acheter une chaudière semi tubulaire de 50 à 60 chevaux, en bon état. S'adresser Bureau du Journal, à M. Deport, n° 172.

RICHE OCCASION belle caisse enregistreuse « La Nationale », fonctionnant à la main ou à l'électricité, pour restaurants, hôtels, magasins, etc. S'adresser au Bureau du Journal, n° 101, à M. Denard.

FONDS DE COMMERCE

GRAND BEAU CAFE réparé à neuf, bien situé, à Vienne (Isère), à vendre, cause de maladie, sacrifié. Prix : 6.000 fr. S'adresser à M. Robin, Bureau du Journal, n° 184.

A CEDER ancienne Maison de Grains et graines. S'adresser à M. Bourrier, Bureau du Journal, n° 102.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS
BON FARINIER est demandé pour mou-

lin en Saône-et-Loire. S'adresser Moreau, La Ferté, Varennes-le-Grand (Saône-et-Loire).

GARÇONS BOUCHERS sont demandés dans grande boucherie méridionale. S'adresser à M. Gautier, publicité du « Courrier du Commerce », n° 232.

JEUNE FILLE disposant de plusieurs heures par jour, cherche travaux de copie ou autre à faire à domicile. S'adresser au Journal, M. Julia, publicité, n° 250.

PROPRIETAIRE dans les Alpes, possédant une force de 200 HP avec grand bâtiment et terres, à proximité gare, cherche industriel à même de l'utiliser. S'adr. Bureau du Journal, à M. Chenu, n° 112.

HOMME SERIEUX non mobilisable cherche emploi dans maison de commerce, chez négociant en grains et fourrages, minoterie ou autre. Bonnes références. M. Macquet, Bureau du Journal, n° 255.

COMMANDITAIRE ou employé intéressé, au courant de la vente, dans important commerce de grains et plantes, situation d'avenir. Toutes garanties. Apport 10.000 francs. Ecrire Bureau du Journal, à M. Galart.

SITUATION stable offerte à homme possédant une bonne instruction et à

même d'occuper un poste de rédacteur dans important journal. S'adresser à M. Goutarel, Bureau du Journal.

REFUGIE des pays envahis, ancien professeur de sténographie et de langues, habitant actuellement Lyon, cherche leçons particulières, traductions à faire ou tout autre emploi, sérieuses références. S'adr-sser à M. Alex, Bureau du Journal.

REPRESENTATION

UN BON REPRESENTANT est demandé pour la vente du poivre en grains. Offres avec références à M. Pinau, au Bureau du Journal n° 108.

MAISONS RECOMMANDEES

COSTUMES sur mesures, coupe irréprochable. Sylvain Gabriel, tailleur à façon, 3, rue Burdeau, Lyon.

CAFE-RESTAURANT de la Bourse. Morel-Peguon, 3, place de la Bourse, Lyon.

HUILERIE du Phénix, recommandée par ses huiles d'olive. Voir réclame troisième page.

VINS du Beaujolais et du Midi. Maison Metzger et fils, 48, rue Saint-Michel, Lyon.

VINS D'ALGERIE Blandy, courtier, rue Millet, Alger. — Vins rouges : 1° choix 11 à 12°, de 51 à 55 fr.; 2° choix, 9°5 à 11°, de 47 à 50 fr. — Vins blancs, de 50 à 55 fr.; rosés, de 47 à 54 fr.

BELLE HABITATION avec terrasse et logement pour fermier, superbe panorama. Chasse magnifique. Le tout situé dans le département des Basses-Alpes. Adresser Bureau du Journal, à M. Grave, publicité, n° 223.

OFFRES DE MARCHANDISES

CIDRES DU GATINAIS Vente exclusive au commerce de gros. A. Roguet, à Courtenay (Loiret).

CIDRES PUR JUS extra-mousseux. Renseignements sur demande. Timbre p. réponse. G. François, à Briare (Loiret).

CUIRS de bœufs ou de vaches moyens, très bien travaillés et bien soignés à vendre. S'adresser M. Poisson, rue Gambetta, Le Mans.

POUR ACHETER pailles, fourrages, grains, blés, avoines, vesces, écorce Amiotte, grains-fourrages, à Vernierfontaine, par Etalans (Doubs).

DEMANDES D'ACHATS

ON ACHETERAIT cônes de pins. Faire offres au « Courrier du Commerce », à M. Boutin, publicité.

OFFREZ VOS AVOINES et fourrages A. Pister, 32 rue Paradis, Marseille. Télégr. Demeter.

DIVERS

VOUDRAIS entrer en relations avec gros éleveurs de porcs dans le département de l'Orne. M'écrire : Baplandier, bureau du journal 12.

ON LOUERAIT dans la région lyonnaise emplacement de terrain pour élevage de volailles. S'adresser Fournel n° 300.

L'Administration des postes ne délivre pas et ne distribue pas les lettres adressées poste restante ou bureau du journal avec mention de numéros ou d'initiales.

Il convient donc désormais d'indiquer dans les annonces des adresses portant mention d'un nom.

L. Gérant : L. GODARD

Imp. du Commerce, L. GODARD & Co. 9 et 11, rue Villeroy, LYON.

Assurances - Accidents

Participation

33, RUE DE LA REPUBLIQUE LYON
Téléphone 24-84

Assurances - Loi • Individuelles • • •
Chevaux et Voitures • Gens de Maison •
Automobiles • • • • Responsabilité civile

• PRIX SPECIAUX à tous les Membres du Syndicat de la BOUCHERIE LYONNAISE •

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues directement dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67

Union de la Boucherie Lyonnaise
ET DE LA REGION

pour l'Oleo-Margarine et les Suits

33, Av. de l'Abattoir, Lyon-Vieux

SPECIALITE DE SUIS POUR TANNERIES et CORROIERES
FABRIQUE DE MARGARINE, Sel comestible, etc.

VENTES ET ACHATS

PUBLICATIONS NOUVELLES

EN VENTE

Chez L. GODARD & Co
Imprimeurs-Éditeurs

9, 11 et 14, Rue Villeroy - LYON

ALMANACH DE LA Grande Guerre

Le plus d'actualité, le plus littéraire, le plus documenté.

Nombreux contes et récits.

Renseignements inédits sur les munitions de l'Allemagne, sur la nouvelle armée anglaise.

Le rôle de l'aviation, des chemins de fer dans la guerre moderne.

Publie toutes les prophéties sur la guerre, la généalogie des cons régiments et le tableau à jour des régiments avec le siège de leur dépôt.

Prix : 0,60. Par la Poste, 0,75

ALMANACH Agricole et Viticole
De A. GODARD

30^e ANNÉE

Publie les foires.

Prédit le temps pour 1916.

Indique pour chaque mois les travaux et les semis.

Contes.

Calendrier drôlatique.

Prix : 0,40. Par la Poste, 0,50

LOI DALBIEZ

Brochure contenant textes complets de la législation en vigueur concernant auxiliaires, exemptés, réformés, hommes en sursis d'appel, employés aux usines de guerre par vote O. I. B.

Loi du 16 Octobre 1915

Brochure contenant le Nouveau régime des blés et farines, publiant les textes complets en vigueur indispensables au commerce des grains, farines et de la boulangerie. Par Poste franco 1 fr.

Les Transports Commerciaux PENDANT LA GUERRE

Responsabilité des Compagnies, Assurances Réclamations. Texte complet des règlements en vigueur. Prix : 0,30 Par Poste, 0,40.

BOYAUX

Si vous voulez être servis bien et rapidement en BOYAUX de toutes sortes écrivez à

B. KONRAD
Fros les Abattoirs - DIJON

Téléph. 258 - M. M. KONRAD-DIJON

Cuir et Peau en Poils
ACHATS DIRECTS A LA BOUCHERIE

VERJUS FRÈRES

Ancienne Maison J. VERJUS & Cl. MORIN
FONDÉE EN 1863

47, Chemin du Pré-Gaudry, 47
TÉLÉPH. 54-39 LYON - TÉLÉPH. 54-39

FRUITS BRUNIER

Fermier M. B. F. Dépôté, l'habileté parfaite assure la conservation

MICHEL BRUNIER & FRÈRES

Distillateurs-Liquoristes - LYON - 138-140, cours Lafayette

Maison spéciale pour les FRUITS AU JUS et LIQUEURS SUPERIEURES

Sardines Portugaises

Exportateur donne représentation générale pour la France. Condition minimum 20 mille caisses affaires annuelles et ag. en tous départements. Ecrire à X. Y. Z. 1673, Agence d'annonces, 30, rue de Oure, Lisbonne, (Portugal).

La MEILLEURE PUBLICITÉ est celle du COURRIER DU COMMERCE

Pour tous vos Imprimés, adressez-vous à

L'IMPRIMERIE DU COMMERCE

Organisation Moderne pour
LABEURS - JOURNAUX
et Publications périodiques
THÈSES - REVUES - ANNUAIRES

Spécialité de
Catalogues de Luxe

9, Rue Villeroy, 11 LYON

L. GODARD & Co
Imprimeurs-Éditeurs

TRAVAUX DE COMMERCE
Têtes de Lettres, Factures
Circulaires, Enveloppes
Cartes d'adresse, Mandats

APPLICATION DE TOUS LES PROCÉDÉS D'ILLUSTRATION

ÉTIQUETTES ET SACHETS POUR MINOTIERS, NÉGOCIANTS ET COURTIERS EN GRAINS, GRAINES, etc.

BUREAU DES DOMAINES DE LYON

Le 19 Janvier 1916, à deux heures du soir, 280, rue de Créqui, à Lyon.

Vente aux Enchères Publiques

DECHETS DE CUIR ET DE TOILE

- 1° 5.000 k. de Cuir au chrome, lots de 500 ou 1.000 kilos.
 - 2° 200 k. de Cuir au chêne.
 - 3° 15.000 k. d'Entrecoupes de semelles, lots de 500 kilos.
 - 4° 54.000 k. d'Entrecoupes de collets et flancs, lots 500 à 1.000 kilos.
 - 5° 4.000 k. de Croûtes provenant de la refente de croupons, lots de 500 à 1.000 kilos.
 - 6° 1.000 k. de Flancs et Collets en croûte, lots de 500 kilos.
 - 7° 55.000 k. de Cuir à engrais.
 - 8° 2.000 k. de débris de Toile.
- Au comptant avec 5 % en sus.

L'inspecteur des Domaines, RATHEAUX

BUREAU DES DOMAINES DE BOURG

Mardi 19 Janvier 1916 à neuf heures du matin sur le champ de foire de Bourg

VENTE aux ENCHERES

DE 40 JUMENTS RÉFORMÉS

Provenant de l'armée

Réservées aux agriculteurs et éleveurs munis d'un certificat du maire de leur commune. Au comptant et 5 % en sus.

UN VITICULTEUR

offre les vins de sa récolte garantis naturels

COTEAU 1 ^{er} choix 1915	64	162
— Sup. 1915	66	167
Vins blancs de table, 1914	68	172

Sur gare de départ contre remboursement, sans escompte. S'adr. en toute confiance, au DOMAINE SAINTE-CECILE, par Roujan (Hérault) — Echantillon gratis.

SI VOUS VOULEZ DE LA BONNE HUILE D'OLIVE

adressez-vous au Dépôt régional de

L'HUILERIE DU PHÉNIX

Fournier
19, Rue d'Aguesseau, Lyon
Pour obtenir toute documentation
LIVRAISONS RAPIDES - FRANCO DOMICILE
On accorde des Remises